



MAIRIE Mairie

Chapô



Édito du maire [➤](#)



Accueil & services municipaux [➤](#)



Salle Communale [➤](#)



Elus [➤](#)



Compte-rendus du Conseil municipal [➤](#)



Savoir vivre ensemble à Montmachoux [➤](#)

24.210 euros
Compteur de la souscription publique

LE MOT DU MAIRE :

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante à savoir le Conseil municipal, les recettes et les dépenses de la collectivité pour une année et qui déterminent notamment l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il est composé d'une section de fonctionnement pour les actions liées à l'activité quotidienne de la collectivité et une section d'investissement pour des actions plus ou moins lourdes qui enrichissent le patrimoine de la collectivité.

Le budget communal 2018 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 14 avril 2018.

Petit journal de Montmachoux [➤](#)



Nouveaux arrivants [➤](#)



Travaux [➤](#)





Actes administratifs

